

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme Murielle DARCOS, Maire, sur convocation en date du 05 avril 2024.

Présents : Murielle Darcos, Sylvie Chaniolleau, Christophe Henry, Olivier Desagnat, Claude Larroche, Nejet Privé, Philippe Pebayle, Michel Prudent, Jean-Marc Merveillaut et Frédéric Vidalenc.

Absente avec procuration : Lorelei Cazenave a donné pouvoir à Claude Larroche.

Secrétaire de séance : Olivier Desagnat

Délibération n°17-2024	Membres	11
	Présents	10
	Votants	11

Objet : Tarifs du terrain dans le cimetière communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

- FIXE le prix d'une concession à 48 € / m²
- FIXE le prix d'une cavurne à 48 €/m²
- DECIDE que la durée d'achat d'une concession ou d'une cavurne est de 30 ans.

Le secrétaire de séance,
Olivier DESAGNAT



La Maire,
Murielle DARCOS.


